SUCRE ET CONFITURES

M. Viéville, président du syndicat des fabricants de sucre de France, adresse aux journaux la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

Voulez-vous me prêter le concours de votre grande publicité pour conseiller à tous ceux qui ont des fruits dans leurs jardins, et ils en auront beaucoup cette année, — aussi bien qu'à ceux qui pourront n'en procurer à bas prix — et en sera tout le monde, — de faire beaucoup de compotes et beaucoup de confitures ?

La requête vous paraît peut-être étrange, permettez-moi, Monsieur le Directeur, de l'expliquer en deux mots.

Vous savez que, chaque année, sauf de rares exceptions, d'énormes quantités de fruits sont perdues, parce qu'on en a trop pour sa propre consommation, parce que ceux qu'on récolte ne sont pas toujours de qualité vendable, et parce qu'aussi on n'est point forcément marchand de fruits. Employés en compotes ou en confitures, ces fruits serviraient à quelque chose, et, qui plus est, à quelque chose de très utile.

Mais, dira-t-on, il y faudra mettre du sucre, et le sucre se vend.

Certes. Il y a quelques années, il coûtait très cher, et c'était une denrée de grand luxe. Aujourd'hui encore, par tradition de familles, dans beaucoup de maisons, le sucre est une denrée qu'on met sous clef et que l'on considère toujours comme une friandise.

Il y a là une double erreur.

D'abord, le sucre ne coûte plus cher ; il est, au contraire, très bon marché, grâce à la diminution du droit de consommation ; et si l'on tient compte que les fruits à employer pour les compotes et les confitures ne coûteraient rien, notamment au producteur, qui les laisse perdre la plupart du temps, on voit que la confection de ces aliments ne coûterait pas grand'chose. Aliments, je dis bien, et non simples gourmandises, aliments réels et même tître qu'un plat de viande ou de légumes.

Ne perdons point de vue, en effet, que le sucre jouera un rôle prépondérant. Or, le sucre n'est point un condiment, comme le croient encore certaines personnes ; c'est l'aliment énergétique par excellence. Les derniers travaux de la science ont établi qu'il y avait avantage à remplacer l'alimentation azotée par l'alimentation sucrée qui coûte beaucoup moins cher et donne des résultats plus considérables. Les expériences faites dans les armées de tous les pays d'Europe ont prouvé que la consommation de 50 à 60 grammes de sucre par jour exerçait une influence bienfaisante sur le poids, la respiration, les battements de cœur, les muscles, et donnait aux hommes soumis au régime sucré une plus grande résistance à la fatigue.

Bref, il est désormais établi que la valeur alimentaire du sucre est plus élevée que celle de la viande, dont l'utilité nutritive coûte deux ou trois fois plus cher que le sucre.

Donc, avantage évident à utiliser le sucre comme alimentation et avantage précieux pour les bourses modestes à compléter leurs menus par des compotes et des confitures. Economie faite de la dépense par l'utilisation de produits qui se perdent, vigueur plus grande obtenue à ceux qui ont à faire un travail dur et pénible, mets en qui récupérerait d'un complément d'alimentation que je vous prie, monsieur le directeur, de leur recommander.

D'où vous vient ce souci ? me demanderez-vous peut-être.

Je n'y mettrai point d'hypocrisie et ne parlerai point de considérations humanitaires. A quoi bon dissimuler que c'est le président du syndicat des fabricants de sucre de France qui a l'honneur de vous écrire ?

— Vous êtes crâne, monsieur Jossé ?

— Oui, parfaitement, et je n'ai point à m'en cacher.

A qui ma proposition causerait-elle un préjudice ? A personne. Qui en tirerait profit ? Tout le monde, y compris les fabricants de sucre et les cultivateurs de betteraves, qui ne sont point sortis, hélas ! de la crise qu'ils traversent depuis la convention de Bruxelles et ont tous grand besoin de voir se développer la consommation du sucre en France.

Veuillez agréer, monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

SUCRES ET BETTERAVES

Du *Journal des Fabricants de sucre* :

Température moyenne de la huitaine : 18°2 contre 17°6 en 1903 et 20°1 en 1902. La température diurne moyenne de la semaine a été basse au début, puis élevée et orageuse. Sur divers points de la région betteravière, des orages, accompagnés de pluies copieuses et de chutes de grêle, ont éclaté qui ont, en certains endroits, occasionné des dégâts notables.

On nous écrit d'une localité du Nord, par exemple, qu'il est tombé, le 18 de ce mois, des averses volumineuses atteignant parfois la grosseur d'un œuf de pigeon et qui ont haché les feuilles des betteraves. A part ces accidents locaux, la situation de la récolte est généralement satisfaisante. Les démariages sont terminés et les pluies et le chaleur de ces jours derniers ont donné à la croissance de la jeune plante une vive impulsion.

Dans les autres parties de l'Europe sucrière, la récolte est en bonne voie. Sauf dans l'Est, où une sécheresse prolongée — à laquelle, d'ailleurs, des pluies récentes viennent de mettre un terme — a retardé quelque peu la végétation de la betterave, on est généralement satisfait.

MM. Willett et Gray, de New-York, chiffrent, sous la date du 16 juin, la récolte actuelle de sucre de canne à 4,875,538 tonnes, contre 4,144,498 tonnes en 1903-04 et 4,078,844 tonnes en 1902-03. Dans ces chiffres, la production de la Louisiane entre pour 215,000 tonnes, contre 200,000 et 221,876 tonnes les deux campagnes précédentes ; celle de Porto-Rico pour 126,000 tonnes, contre 85,000 et 85,000 ; celle des îles Hawaï pour 342,000 tonnes, contre 291,062 et 281,500 ; celle de Cuba pour 1,000,000 tonnes, contre 928,876 et 850,181 tonnes en 1903-04 et 1901-02. Cuba et Hawaï accuseraient un déficit sensible sur les prévisions.

Appréciant la question à l'ordre du jour, seule de savoir si les Etats-Unis seront, cette année, obligés, pour couvrir leurs besoins, de s'adresser aux producteurs de sucre européens, les statisticiens américains se prononcent pour l'affirmative et expriment l'opinion que, abstraction faite de quelques réactions passagères, la tendance des prix paraît devoir être à la hausse pendant toute cette campagne.

L'administration des contributions indirectes vient de publier le tableau des résultats de la campagne indigène 1903-1904 arrêtés au 15 juin 1904. Il ressort de cette campagne-ci, 293 fabriques de sucre en activité contre 319 en 1902-1903 ; le volume des jus soumis à la défécation est de 776,657,300 hectol. 62 litres ; la densité moyenne des jus soumis à la défécation, de 5°42 ; les charges correspondant en rendement légal à raison de 1,50° gr. de sucre raffiné par hectolitre et par degré de densité des jus soumis à la défécation, de 360,368,604 kilos et la production en sucre turbiné, de 718,672,925 kilos, valeur en raffiné, contre 798,919,789 kilos en 1902. La production de la campagne actuelle accuse par suite, une différence en moins de 19,139,857 kilos sur l'an dernier.

En mélasses épuisées, il a été obtenu, cette campagne-ci, 230,807,742 kilos, contre 211,108,231 kilos l'année dernière, à la même date.

COLLECTIONNEURS ! *Demandez à votre épicier* le CHOCOLAT-LOUIT

Chaque tablette contient une chromo ou carte postale artistique sous note indiquant conditions d'échange.

Demandez prospectus explicatifs à LOUIT Frères et Cie, BORDEAUX

BREVET ÉLÉMENTAIRE

A Lille

Admis définitivement :

MM. Bayart, Bancourt, Baratte, Baudula, Bottembay, Beaucaine, Bleuet, Boddaert Paul, Bolluyt, Bonnay, Bourdon, Boutron Charles, Bouve, Briot, Brulin, Brun, Brunel, Brunet Maurice, Bryère.

Cadine, Canonne Paul, Carden, Carpentier, Catel J.-B., Catelet François, Chaix, Champeau, Charlet, Chèvrel, Chopin, Choret, Colpaert, Cosyns, Coudre, Coulier, Crétin, Cussonneau.

Dansoville, Dathis, David, Devrilleu, Dazip, Demaisieux, Dequiry, Deconinck, Delabaere Emile, Delacourt, Delaunoy Louis, Delacroy René, Delattre, Delebarre Victor, Delerue, Deletombe, Delfour, Delylle, Demouchaux, Denesville, Denis Victor, Déplechin, Depyl, Dereudre, Derisbourg, Derupte, Desbarbieux Pierre, Desmet, Desobry, Desor.

A Valenciennes

Voici la liste des aspirants admissibles aux épreuves de la 2e série :

Baroeux, Bataille, Bérion, Bernard Edouard, Bernard Fernand, Berteuil, Bobin, Bolvin, Boulvin, Bouyssie, Brailly, Caillieret, Charlet, Chatepy, Décaudin, Défossé, Défrement, Delplace, Delsaut, Demode, Denis, Depagne, D'Herbomez, Dineur, Dossin, Dubuisson Alfred, Ducornet, Dupont Léonce, Dusart Albert, Duvart Marcel, Dutoit, Fico, Fogel, Fontaine, Frison, Gommeaux, Gossalin, De Gouy, Hubère, Ithanasse, Jouglet Emile, Jouglet Joseph, Lecompte, Leroy, Liégeois, Maillet, Maréchal, Massart, Maury, Mélin, Mérasse, Meunier, Michel, Ménard, Mouton, Peragallo, Philippe, Piot, Place, Plancot, Plumecocq, Portenseigne, Ramette, Scarsériaux, Soyez Gérard, Thomas, Vantorre, Verne.

A Saint-Omer

Sur les 72 aspirants qui se sont présentés aux examens du brevet, 38 ont échoué aux épreuves écrites.

Voici les noms des 34 qui ont été admissibles aux épreuves de la 2e série :

MM. Andrieu, Bécuwe, Blanquart, Boulay, Boulois, Boutoille, Brisbout, Broutin, Buridant, Cantraine, Collin, Daniel, Decotte, Dombrain, Dumanoir, Dupont, Durez, Durier, Duvauchelle, Fournier, Gallet, Hanot, Hidoux, Lambert, Leconte, Livossart, Louchart, Mahille, Massart, Nayet, Noyelle, Prior, Vandeaubelle, Wenis.

Sur ces 34 candidats, 33 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales.

A Arras

Sur 61 aspirants, 28 ont été déclarés admissibles aux épreuves orales et 28 reçus définitivement.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 29 juin

Présidence de M. Grandon, vice-président

Faits de grève à Tourcoing

Le samedi 25 juin 1904, vers 10 heures 1/2 l'agent Emile Leman, de Tourcoing, était chargé par ses chefs de procéder à l'arrestation d'un sieur Tranteaux, qui s'était rendu coupable d'entraves à la liberté du travail, au cours de la récente grève des manœuvres de maçons.

L'agent, accompagné de plusieurs collègues, se rendit à un estaminet de la rue Ste-Blaise, où se tenait une réunion de grévistes à laquelle assistait Tranteaux. Les camarades de celui-ci résistèrent, se rebellèrent, tentèrent de faire échapper le prisonnier et insultèrent les agents.

Les faits amènent devant le correctionnelle : Charles Allard, 21 ans, déjà poursuivi en justice et acquitté à raison de sa minorité ; Louis Serron, 18 ans ; Léon Demynck, 19 ans, déjà condamné pour vol et fraude ; Clément Cailengie, 20 ans ; Charles Buirette, 17 ans, et Paul Vandendriessche, 18 ans ; tous sont manœuvres de maçon.

Le garde Dumortier expose les faits, son arrivée à la porte de l'estaminet, avec ses collègues Debuchy, Mahieu et Leman ; celui-ci pénètre dans la salle pour arrêter Tranteaux et convoquer plusieurs autres devant le commissaire, les grévistes l'entourent en criant « Non, tu ne l'auras pas ». L'agent emmène Tranteaux ; Allard à la tête de la bande, le suit, empoigne le prisonnier par ses habits, et tente de le délivrer, il crie « Nous sommes tous camarades, et personne n'ira ».

Arrivé sur la rue, l'agent Leman remet le prisonnier à ses collègues, et fait face au groupe menaçant des grévistes, qui crient « vauriens, fainéants ! vive l'anarchie. A mort les egouts ! Mort aux vaches ; tuons-les ».

Se voyant sur le point d'être débordé, l'agent tire un coup de revolver en l'air, qui amène des renforts.

Pendant 250 mètres les policiers sont escortés par le groupe qui profère des injures à leur adresse.

Le garde Debuchy, les agents Mahieu et Leman font le même récit.

Malgré cela, les inculpés nient.

Le tribunal condamne :

Allard, pour rébellion et outrages, à 20 jours, avec sursis ; Serroen, à 10 jours, avec sursis ; les autres à trois jours, avec loi Béranger sauf pour Demynck.

Les libelles diffamatoires d'Armentières

Le citoyen René Lamarre, administrateur du *Réveil*, est poursuivi par les membres de la Ligue Sociale et Patriotique d'Armentières, diffamé dans un immonde placard répandu à 6 000 exemplaires dans Armentières le 19 mars 1904.

Le libelle ne portait aucun nom d'imprimeur et avait été distribué clandestinement, mais on apprit qu'il sortait des presses de M. Ange Devos, imprimeur à Lille, rue de Béthune, chez lequel le *Réveil* faisait effectuer ses travaux de ville.

M. Ange Devos reconnaît que le travail lui avait été commandé par M. Réné Lamarre, qui lui avait remis la « copie », était venu chercher l'épreuve, lui avait remis un « bon à tirer » signé de lui, et lui avait donné instructions d'adresser le paquet au *Réveil* aux initiales R. L., en prenant soin de détruire les clichés, et de ne pas mentionner le nom d'imprimeur.

M. Devos a été, à raison de cette violation de la loi, condamné correctionnellement.

Plusieurs témoins viennent attester l'émotion produite dans Armentières par les immondes accusations du libelle, que toute la presse, et le *Réveil* lui-même, a stigmatisé.

MMes Boyer-Champuard et Geyet, demandent au nom des diffamés 72,000 francs de dommages-intérêts.

Me de Lauwereyns, est le conseil de M. Lamarre. Celui-ci soutient n'avoir fait qu'indiquer à une personne venue au *Réveil* pour faire imprimer le placard, l'adresse de M. Ange Devos (le *Réveil* n'étant pas outillé pour les travaux de ville) et l'avoir peut-être accompagné, mais sans savoir de quoi il s'agissait.

Le tribunal décide que le témoignage pourtant formel de M. Devos ne suffit pas à prouver la culpabilité de Lamarre, car Devos, responsable en tant qu'imprimeur, si un ne connaît pas l'éditeur, a intérêt à accuser Lamarre pour se disculper lui-même.

Les demandeurs avaient signalé aux juges que les ouvriers de l'imprimerie Devos pouvaient confirmer les dires de leur patron : Il semble étonnant que le tribunal n'ait pas ordonné un supplément d'enquête.

Un écho de la période électorale

M. J.-B. Duhamel, de Mouvaux, a été, au cours d'une discussion électorale, injurié par un sieur J.-B. Samaeys.

Par l'organe de Me Duvillier, il lui réclame des dommages-intérêts.

Me Werquin défend le prévenu.

5 fr. d'amende avec sursis à Samaeys qui devra payer à M. Duhamel 5 fr. de dommages-intérêts.

Encore à Mouvaux

Louis Decottignies, embaucheur à Mouvaux, a accusé M. Henri Bataille d'avoir tenté d'acheter son vote.

M. Bataille, par l'organe de Me Duvillier, lui réclame des dommages-intérêts à raison de cette diffamation.

Le prévenu est défendu par Me Werquin.

Mais MM. Vincent et Debuchy-Beuque, en présence desquels Decottignies a tenu ce propos à l'estaminet Duhem, déclarent qu'il ne l'a pas prononcé à haute voix, mais dit dans une conversation. C'est dès lors non plus une diffamation publique, passible de la correctionnelle, mais une injure non publique, justiciable du Tribunal de simple police.

Le Tribunal se déclare donc incompétent.

Tribunal correctionnel de Cambrai

Audience du 29 juin 1904

Président : M. Morelle

Assesseurs : MM. Maronnier et Delaby

— Délit de chasse. — Tison Charles, de Crèvecœur, braconnier de profession, surpris le 18 juin dans le bois de Vancelles, est condamné à 8 jours de prison et 100 fr. d'amende.

— Vol avec escalade et effraction. — Caron Joseph, 19 ans, s'est introduit le 3 avril dernier chez M. Colin, sergent-major au 1er de ligne, et a forcé plusieurs meubles, mais il n'a trouvé que quelques écheveaux de laine. 3 mois et un jour de prison.

— Vols de charbon et de zinc. — Charles Bernier, de Solesmes, a pris du charbon et du zinc à la gare de Solesmes les 9 et 10 juin dernier : 1 mois de prison.

— Ne voyages pas sans billet. — C'est pour avoir oublié de s'en munir que Mme veuve Colpin, de Marcoing, et M. Eloi Carpentier, de Pommereuil, sont condamnés : la première à 15 fr. d'amende avec sursis, et le second à 50 fr.

— Vols d'outils. — Magniez Hector, chauffeur à l'usine Messian, route du Cateau, s'est emparé d'outils appartenant à son patron. Il était prévenu également de vol de cent francs dans le bureau du comptable, mais la preuve de ce dernier vol n'a pas été faite. Un mois de prison.

— Coups. — Bourdon François, et Journaux Emile, de Ligny, se sont pris de querelle il y a quelques jours et en sont venus aux mains. Bourdon, qui a frappé le plus fort, est condamné à 25 francs d'amende.

BOITE AUX LETTRES

Monsieur le Rédacteur,

Ayant lu tout récemment dans votre estimable journal un article à propos des chemins de fer du Nord, article bien tourné et que j'ai approuvé de tout cœur, si j'osais, je me permettrais d'y ajouter que en descendant de voiture les dames avec leurs jupons ramassent les crachats que les mécaniciens veulent bien déposer, ce qui est plus que répugnant. Comme dame j'aime à porter ceci à votre connaissance.

Vous remerciant à l'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mon respect.

Une abonnée.

Aux pêcheurs

« La pêche à la ligne ! Quelle blague ! On ne prend jamais rien. »

Ceux qui parlent ainsi ne sont évidemment pas des observateurs et des habitués du bord de l'eau.

On ne prend pas toujours du poisson. Cela est certain. Mais on en peut capturer souvent quand on sait s'y prendre et faire le nécessaire. Le secret de la pêche, n'est de connaître l'endroit où l'on pêche et de l'amorcer convenablement.

L'amorce joue le principal rôle. Un emplacement bien garni et soigneusement entretenu est en quelque sorte une table ouverte que le poisson aime à fréquenter.

Il ne reste plus alors qu'à lui présenter l'appât, qu'il absorbe avec la même voracité que l'amorce, si l'on a le soin de le lui offrir sans éveiller sa méfiance. Pour cela, il suffit de se dissimuler, de ne point faire de bruit et d'exciter sa gourmandise par la variété des mets.

***

Quand et comment doit-on amorcer ?

Le jour, dans les eaux courantes, en ayant soin de renouveler l'opération d'heure en heure ou, plus exactement, dès que les touches se font plus rares.

En bordure, il ne faut pas craindre d'amorcer plusieurs jours à l'avance. Il faut faire la pièce, et l'entretenir ensuite en versant l'amorce le plus possible.

En matière de pêche, c'est comme en toutes choses, on récolte ce que l'on sème.

Il n'est pas nécessaire de répandre l'amorce à profusion, mieux vaut la varier. Sur un fond amorcé de plusieurs kilos de tourteau de chènevis, quelques boulettes, souvent renouvelées, de blé, de son, et surtout d'asticots, attirent et retiennent mieux le poisson que ne le feraient une demi-douzaine de pains entiers de la première amorce.

***

Beaucoup de pêcheurs s'étonnent de ne capturer du poisson à certains endroits, si bien amorcés soient-ils, qu'à des heures déterminées du jour.

La cause en est parfois au trop de soin qu'ils apportent, pour ne point s'accrocher, dans la préparation de ces emplacements. Un fond complètement dégarni d'herbes n'est bon que le matin et le soir. Dans la journée, les tonches sont tout à fait accidentelles.

Au risque de manquer quelques pièces et d'y perdre des hameçons, il est utile de laisser intactes plusieurs touffes d'herbes qui permettent au poisson de se mettre à couvert. Dès lors, l'endroit devient propice à la pêche, même par les heures les plus chaudes et les plus ensoleillées.

Un exemple pour nous résumer : Dans une circonférence de cinquante centimètres de diamètre, s'il se trouve un coin de dix centimètres carrés ne recevant pas directement la lumière, c'est là qu'il faut pêcher.

Armand Chère.

BIBLIOGRAPHIE

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, racontée aux enfants, d'après l'Evangile. In-32 illustré de 36 gravures. Relié papier cuir gaufré, dos toile, tr. rouge. L'ex. **0,30** ; le cent **18** fr.

Formulaire de Prières à l'Immaculée Conception, par le P. H. W., de la Cie de Jésus.

Trois éditions. — N° 12 A. Edition de grand luxe (cadres historiés). Moulon maroquiné, capitonné, dentelle dorée sur les plats, tranche dorée, coins de la tr. et des plats arrondis : **5** fr. — Veau russe, dentelle dorée sur plats, tr. doré : **6** fr. — Agate capitonnée, tr. rouge sous or, coins de la tranche et des plats arrondis : **7** fr. — Maroquin demi-souple, tranc. rouge sous or, coins de la tr. et des plats arrondis : **8** fr. — Maroquin B. poli, reliure *Bradel*, des plat, filets à froid sur les plats, tr. rouge sous or : **8** fr. — En plus pour gardes soie : **4** fr.

N° 12 B. Edition de luxe avec filets rouges. — Broché : **2** fr. — Reliure petit chagrin, ornements à froid, tr. rouge sous or : **2 f. 25**. — Reliure chagrin souple, tranc. rouge sous or : **4** fr. — Rel. chag. poli, tr. r. sous or : **4 fr. 50**. — Rel. maroquin *Bradel*, tranc. rouge sous or : **5 fr. 50**.

N° 12 C. Edition sans filets rouges. — Broché : **0,75**. — Rel. petit chag., tr. doré : **1 fr. 75**.

En vente à la Société Saint-Augustin, Desclée de Brouwer et Cie, 41, rue du Metz, Lille.

Sa Sainteté Léon XIII, par Henry de Forge. 1 vol. in-16, franco par la poste, 1 fr. en mandat-poste ou en timbres français, à M. Henri Gautier, éditeur, 55, quai des Grands-Augustins, à Paris.

Tous ceux qui désirent garder du Pontificat de Léon XIII un souvenir précis et complet, sous une forme cependant rapide et facile à lire, feront bien d'acheter cet ouvrage.

D'autres livres ne tarderont pas à paraître sur le même sujet, plus détaillés sans doute, mais certainement plus passionnés et, par suite, moins équitables : celui-ci restera probablement le meilleur.

DEUIL

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de

Madame DELEBECQUE

Née Laurents HOLLEBECQUE, décédée à Bousbecque, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister à ses Funérailles qui auront lieu aujourd'hui jeudi 30 juin, en l'église de *Bousbecques*. 6955

Les personnes qui, par erreur, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de

Madame veuve Charles CRESPEL-TILLOY

Née Mathilde-Emilie-Sophie TILLOY, pieusement décédée à Loos (Nord), le 28 juin 1904, dans sa quatre-vingt-troisième année, administrée des Sacrements de notre Mère la sainte Eglise, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Funérailles qui seront célébrées le vendredi 1er juillet, à midi, en l'église de Notre-Dame-de-Grâce, à Loos, en paroisse, d'où son corps sera conduit au cimetière de l'Est, à Lille, pour y être inhumé.

L'assemblée au Château de Loos, à onze heures trois quarts.

Les Dames sont invitées à assister aux Funérailles.

Des voitures stationneront sur la Grand'Place de Lille, à partir de onze heures. 6066

Lettres mortuaires, avec insertion gratuite dans la *Croix du Nord* pour toute commande au-dessus de 10 fr.

Spécialité de Souvenirs mortuaires avec portrait en photogravure.

S'adresser à l'Imprimerie de la *Croix du Nord*, 15, rue d'Angleterre, Lille.

Mouvement du port de Dunkerque

Sur rade

Taltal, 2-m. Beaumanoir, 1290, nitrate, Fayol.

Entrées du 28 juin

Yarmouth, sl. ang. Emma, 94, tourteaux, Debaecker.

Kurrachée, V. ang. Sahara, 2654, bld. Morel.

Finnmeyer, Gl. Jeune-France, 76, minerai, Leroy.

du 29 juin

Londres, V. ang. Sir-Robert-Peel, 820, div. Debaecker.

Nantes, V. Charles, 490, div. Leroy.

Londres, V. ang. Aurienla, 412, div. Morel.

Kragero, 3-m. norv. Hermod, 342, glace, Parisis.

Charbourg, V. Ville-de-Bordeaux, 721, div. Hecquet.

Sorties du 28 juin

Grenville, Sl. Enchanteresse, 65, phosphate, Leroy.

Londres, Sl. ang. Mathilde, 41, ardoises, Debaecker.

Londres, V. Dordogne, 2179, div. Hecquet.

Cardiff, V. ang. Almeria, 1648, lège, Duchateau.

Alexandrie, V. belge Nil, 1047, div. Duchateau.

du 29 juin

Glasgow, V. ang. Livonian, 2504, lège, Morel.

Bergen, V. norv. Ulriken, 1499, lège, Allbert.

MARCHES

Lille. — SUCRES. — Sucre cassé : »» à .63 ... ; En pain, n° 1 : 63 50 ; n° 3 : »» ; Cuite 1er jet : 21 25 à »» »». 88° » » à »» »».

ALCOOLS. — 3/6 fin disp. : 42 ,, à ,, ...

Lille, BESTIAUX — Mercredi 29 Juin.

espèces	amenés	Prix au kilo net sur pied 1re q.	2e q.	3e q.
Bœufs	139	1 »	0 92	0 75
Vaches	229	0 82	0 72	0 62
Taureaux	19	0 80	0 70	0 60
Veaux	667	1 35	1 20	1 05

Lille, GRAINS. 29 Juin 1904

BLÉS. — Blancs du Nord, 19.75 à 20... ; roux du Nord, 18.75 à 19... ; Somme et Oise, 19... à ..... parité Lille. Aisne et Somme à derniers, 19,10 à 19,25, départ.

AVOINES. — Jaunes de pays : disponibles, 13,30 à ..... jaunes du pays, juillet et Août, 13,35, jaunes du pays, 8 de septembre, 13,60 ; parité Lille.

SEIGLES. — Disponibles, 14,50 à 14,60 ; 5 d'août 14,40 à ..... rendu Nord.

MAIS. — Jaunes Plata ordinaires, disponible, ... à ..... ; 5 de Juillet, 14... ; sur wagon Dunkerque.

ORGES. — Algérie, disponible, 12... à ..... ; Algérie à derniers, 15... à 15.10.

Le tout aux cent kilos.

Hazebrouck, le 27 juin.

120 blocs beurre, les 2 kilos	5 40 à 6 00	
soit 1200 kil. beurre en blocs, le k.	....	....
beurre en pièces, le 1/2 kil.	1.20	1.25
Œufs, le quarteron	2.10	2.25
Pain de ménage, le kilo.	0.21	....
» supérieur, dit de gruau	0.29	....
» demi-blanc	0.31	....
Prix moyen de blé	15.00	.....

Bourbourg, 29 Juin.

Blés.			Bourbourg, 29 Juin. par 100 kilos		
... Gr. de lin	.....	6	Blanches	19...	à 19.10
... Gr. blanc	.....	.....	Ognons	.....	.....
... Gr. roux	.....	.....	Carottes	.....	0.50
... Blé roux	.....	.....	Pom. d. ter.	.....	.....
... Blé Mons	.....	.....	F.d.l.sacs	4.50	4.50
21 Total	0.10...	15.32	Foires	.....	.....
... Seigle n.	.....	.....	le cent		
... Seigle b.	.....	.....	Pond. gras	7...	8
... Gerbeau	.....	.....	Petits pond.	3.60	4.60
... Houblon	.....	.....	Poulets	4...	5.50
30 Av. ancy.	7.32	8...	Canards	3...	4...
... A.T. Vieill.	.....	.....	Dindons	8...	9...
... Pavot	.....	.....	Pigeons	1.10	1.30
... Orge n.	.....	.....	Oies jeunes	8...	12...
Choux-fr.	20...	30...	Dindes	8...	10...
Navets	.....	.....	Dindons	10...	14...
Lin 1500 gr.	1.00	1.80	Lapins	1.50	2...

Beurre en pièce, le kilo. 2.80 à 2.90

Œufs, les 50. 2.40 à 2.80

Marché aux bestiaux du 28 Juin

Génisses grasses de 0.80 à 0.91 ; génisses pleines de 500 à 650 fr. ; vaches grasses de 0.85 à 0.90 le k. ; vaches laitières de 500 à 650 fr. ; vaches pleines de 450 à 550 ; bœufs gras le kil. de 0.85 à 0.90 ; bœufs de Mayenne id. k. 0.90 à 0.95 ; taureaux de 300 à 350 fr. ; veaux gras de pays de 1.10 à 1.35 ; moutons du pays à 1.05 ; porcs gras du pays de 0.85 à 0.95 ; porcs couverts de 50 à 55 fr. ; porcs en cage de 15 à 20 fr. ; truies de 70 à 80 fr.

Marché aux chevaux du 28 Juin

Hongres 4 ans 600 fr. ; juments 3 ans 450 fr. ; pouliches 15 mois à 400 fr. ; poulains 15 mois 450 fr. ; mulets 3 ans, 300 fr. ; laitrons 8 mois, ... ; poulains 6 ans, ... fr. ; chevaux russes, ... fr. ; chevaux divers de 50 à 200 fr.

ARRAS, 29 Juin

GRAINS (l'hect.)			FARINES (rab kil.)		
246 bl. n.	14...	14.75	1re qual...	28.50	.....
246	.....	.....	Bon...	11...	.....
244	14...	14.75	GRAINES (l'hect.)		
244 L. Vel.	.....	.....	Gél. n.	.....	.....
Seigle...	.....	.....	Gélas m.	.....	.....
Escourg.	.....	.....	Lin n.	.....	.....
Orge...	.....	.....	Camélina	.....	.....
Avoine...	5...	5.50			

Beurre, le 1/2 kilos ... 1.30 à 1.40

Œufs, le quarteron ... 1.70 à 1.80

HOUBLON

Gélinette	.....	.....	.....	85...	.....
Gélinette	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	40...	.....
Tête	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	10...	.....
Tête	.....	.....	.....	.....	.....
Tête	.....	.....	.....	14.25	.....

Paris, 29 Juin.

SUCRES RAFFINÉS (cote commerciale). — Les cours s'inscrivent sans changement ; La demande est régulière en disponible.

On cote à Paris en disponible, les 100 kilos, par wagon complet et suivant marques :

En cartons de 5 kil. rangés	59 ..	à 63 50
» 1 kil.	64 50	65 ..
En caisses de 50 à 60 kil.	63 50	64 ..
» 25 à 30 kil.	64 ..	64 50
» 10 kil.	64 50	65 ..
Raffinés en pains	60 50	61 ..

Pour les cours de province, il y a lieu d'ajouter à cette cote les frais de chargement et de transport, qui sont plus ou moins élevés, suivant les régions.

Cours pour l'exportation franco sur wagon ou sur bateau, 31 ... à ..... les 100 kil.

PRODUITS ACCESSOIRES. — On cote en disponible, les 100 kil., par wagon complet et suivant marques :

Gros déchets	en sacs	.57 50 .58 ..
Irréguliers		.59 .. .59 ..
Petits déchets		.59 50 .59 50
Sucres en poudre		.57 .. .58 ..
Semoules (suivant finesse)		.60 50 .61 50
Glaces		.60 60 .61 60
Cristallisés extra acquitté		.54 25 .54 50
— en poudre		.55 25 .55 50

LE HAVRE, 29 Juin.

Saindoux, en fûts, par 100 kilos. — Sous-cuve.

Wilcox, juin		84.50
— juillet		84.50
— août		84.75
— septembre		85...
— octobre		85...
— novembre		85...
— décembre		85...

Cornuel, 27 Juin			Les 100 kilos		
Les 100 kilos.			Blé blanc	16.25	16.50
Sacs en	44.50	.....	Blé roux	15...	.....
Sacs lin	44.50	.....	Seigle	13	13.50
Sacs roux	40...	.....	Avoine	14.50	.....
Sacs roux	40...	.....	Lentille	18.50	.....
Sacs lin	40...	.....	Farine 4 k.b.	6.50	7...
Sacs roux	40...	.....	Farine 4 k.f.	.....	.....
Sacs lin	40...	.....	Farine 2 k.b.	.....	.....
Sacs lin	37...	.....	Farine 2 k.f.	1.25	1.30
Sacs Chanvre		.....	Farine 1/2 k.	1.40	1.50
Sacs Chanvre		.....	Farine 1/2 k.	1.40	2.10
Sacs Chanvre		.....	Farine 1/2 k.	1.90